

Aménagement de l'avenue Borde Haute

Une présentation du projet aux riverains a été organisée le 16 décembre dernier en fin d'après-midi en mairie. Une dizaine de riverains étaient présents.

Des aménagements bienvenus

- aménagement en zone 30 du tronçon avenue de la mairie – rue des arbustes,
- introduction d'un parcours non rectiligne de la rue des arbustes au chemin d'En Poutet.
- Continuité des trottoirs, aménagements « mode doux »,
- Chaussée limitée à 6 mètres de large.

Les travaux devraient débuter en mars et s'achever à l'été.

Mais des interrogations sur le résultat

Les objectifs de cet aménagement n'ont pas été clairement rappelés. Ils auraient pu être :

- réduction de la vitesse,
- diminution de la circulation de transit, notamment de poids lourds (sauf transports en commun),
- mise en sécurité des piétons, notamment à mobilité réduite (proximité de la maison de retraite) et cyclistes.

D'où des interrogations et des doutes sur l'impact réel :

- est ce vraiment la fin des agissements des chauffards hélas bien trop courants dans ce secteur ?
- quel impact réel sur le transit poids lourd ?
- la problématique cyclo-piétonne est-elle intégralement traitée ?

Une concertation perfectible

La présentation a suscité peu de remarques des riverains présents : est ce parce que le projet est bon ou qu'il est difficile d'en mesurer immédiatement la pertinence lorsqu'on le découvre en séance ?

Des élus du quartier ont participé à ce projet d'où une amélioration sensible du projet par rapport à l'existant.

Pour nous, une réelle association des riverains, dès le « 1er coup de crayon » aurait sûrement permis de renforcer la pertinence de cet aménagement. En commençant par la définition participative des objectifs à atteindre avec évaluation de l'impact (mesure avant et après le projet du trafic par type, de la vitesse, ...).